Courrier Fédéral

encart

Affiche + présentation des assises nationales de la formation syndicale

du 16.03 au 22.03.2013.



EN DIRECT DU CEF

Compte rendu de la réunion du 7 mars 2013

pages 2 à 8

Courrier Fédéral

Fédération des travailleurs de la métallurgie CGT 263 rue de Paris - case 433 93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.10 Fax: 01.55.82.86.53

http://www.ftm-cgt.fr e-mail: communication



Directeur de publication : Ph. Martinez Rédactrice en chef : L. Buchheit

Rédactrice : M. Vergnol Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire. Prix: 0,63 euro Abonnement annuel: 29,61 euros

Commission paritaire 0413 S 06474 Imprimé par nos soins



membre du Bureau Fédéral

Plus de 200 000 manifestants ont défilé le 5 mars dans plus de 175 cortèges à l'appel de la CGT, FO, la FSU et Sud. C'est un lancement réussi. Dans la métallurgie, nous recensons plus de 400 appels. La CGT était très présente et particulièrement le secteur privé. C'est deux fois plus de monde que le 14 novembre, journée européenne d'actions à l'appel de la CES, où la Un chômage record CFDT était partie prenante. Il nous

Le chemin sera long. Il faudra résister à la fois à ceux qui seraient tentés par des appels à répétition, sans prendre le temps de convaincre les salariés dans leur ensemble mais aussi à ceux qui seraient tentés de minimiser ou freiner le mouvement en construction.

faut conforter cette 1ère démonstra-

tion et réfléchir aux suites à lui don-

Il faut aussi s'attendre à un déferlement médiatique pour faire passer ceux qui luttent pour des nantis et des menteurs. Nous aurons aussi des contradictions à gérer avec FO Plusieurs camarades les ont rencontrés dans les entreprises pour travailler des appels communs. De plus, la signature de FO chez Renault de l'accord compétitivité n'aide

Je voudrais aussi attirer votre attention sur le conflit de PSA Aulnav qui dure depuis plus de 8 semaines. Thierry Lepaon et Philippe Martinez se sont rendus à Aulnay pour apporter le soutien de la CGT, et hier, plus de 2 500 € ont été collectés devant la cantine, ici, à Montreuil, pour soutenir la lutte.

Un 5 mars dans le contexte d'une querre

Notre pays dépense chaque jour plusieurs centaines de millions d'€ pour une guerre au nom de l'éradication du terrorisme. Cela nous rappelle la

responsabilité de la France en tant que pays colonisateur, hier dans le tracé des frontières et aujourd'hui avec le pillage des ressources par les grands groupes français et mondiaux, en l'occurrence dans cette zone, Areva. Une telle situation peut permettre de masquer ce qui se passe à l'intérieur du pays.

Dans l'union Européenne, les 27 pays totalisent 25.92 millions de chômeurs. Un sur quatre est âgé de moins de 25 ans. En France, le chômage progresse pour le 21e mois consécutif avec 5,3 millions de chômeurs, toutes catégories confondues. Nous sommes sur un rythme de 1000 personnes par jour.

Les annonces se succèdent dans les grands groupes (PSA, Renault, Goodvear, Sanofi, etc.) comme dans les PME avec des conséquences dramatiques pour le tissu industriel. 56 000 entreprises de moins de 250 salariés ont déposé le bilan en un an, sans compter plus d'un million de ruptures conventionnelles qui permettent aux employeurs de licencier en toute tranquillité.

Un actionnariat heureux

Le niveau des richesses créées et la façon dont elles sont distribuées sont à mettre en exergue. Dans l'Union européenne, les seules entreprises cotées en bourse disposent d'un trésor de guerre de 750 milliards d'€. Les dividendes versés aux riches actionnaires et les frais financiers remis aux institutions financières battent des records. En France les entreprises du CAC 40 ont versé 40.9 milliards d'€ de dividendes à leurs actionnaires, soit 5% de plus que l'an dernier si l'on compte les rachats d'actions ; tout en sachant que le niveau des profits a reculé de 27 % par rapport à 2011. Cependant, ce pourcentage s'explique essentiellement par des dépréciations d'actifs ou des provisions pour restructurations.

Malgré des résultats en baisse, les entreprises du CAC 40 sont aussi assises sur une trésorerie plus confortable que jamais, laissant supposer des opérations de croissance externe sans trop le dire.

20 milliards de cadeaux fiscaux vont être accordés aux patrons sans contrepartie. PSA Renault et Arcelor s'apprêtent à détruire 16 000 emplois en France pourtant PSA a bénéficié de 5 milliards d'€ de prêts accordés par l'Etat depuis 2009. Renault a perçu 165 millions d'€ d'aides publiques en 2011. 820 000€ c'est ce que coûte au contribuable un trimestre de chômage partiel imposé aux salariés de Florange, soit plus de 9000 € par jour (190 000 h de chômage pour 2500 salariés).

Enfin ne jamais oublier que tous ceux qui nous donnent des lecons et appellent le gouvernement à renforcer les mesures de compétitivité ne s'appliquent pas à eux-mêmes ce qu'ils préconisent. Les PDG du CAC 40 ont vu leur rémunération augmenter. En moyenne, elle atteint 4,2 M d'€ contre 4 M l'an dernier. Quelques exemples: Carlos Ghosn (Renault) a perçu 13,3 M€ (+ 38%), Olivier Piou (Gemalto), 5,5 M€ (+103%), et pour finir Daniel Julien (Téléperformance) 5,6 M€ (+76%).

Une opinion déboussolée

Pour le 8 mars, un sondage révèle que les femmes politiques les plus populaires en France sont Christine Lagarde, suivie de Marine Le Pen et de Nathalie Kosusko Morizet, Cela en dit long sur l'état de l'opinion. Un autre sondage montre que plus de 60 % des français se sentent trahis par le Président de la République et par les mesures mises en oeuvre.

55 % des personnes interrogées estiment même que Sarkozy aurait fait mieux.

De même, si en Italie lors des élections, Monti, le père de la rigueur, s'est vu remercier, les partis de gauche réalisent leur plus mauvais score depuis leur existence alors que le populiste Bepe Grillo a receuilli 25% des suffrages. Tout cela n'augure rien de bon.

Le 5 mars, une mesure de salut public

L'action du 5 exprime non seulement le rejet de l'accord de sécurisation de l'emploi, mais aussi toutes les autres frustrations accumulées qui allient augmentations du temps de travail et diminutions des salaires et des acquis en tous genres mais aussi des emplois.

Le 5 mars est aussi une aide pour permettre de rassembler les salariés en lutte et leur offrir de nouvelles perspectives. Nous ne sommes pas seuls à nous battre et remarquons bien qu'aucune publicité n'est faite sur les conflits qui se déroulent actuellement dans plusieurs pays de l'Europe du Sud contre les politiques d'austérité.

L'Europe au diapason des luttes

En Grèce, les journaux comparent la situation actuelle à la famine pendant l'occupation nazie. Plus de 37 journées d'action ont été programmées dans l'industrie; la semaine dernière quelques 50 000 manifestants ont de nouveau envahi les rues d'Athènes.

Jeudi dernier, ils étaient 40 000 syndicalistes belges à défiler à Bruxelles contre l'austérité et le gel des salaires.

Samedi dernier une véritable marée humaine a envahi les rues des villes espagnoles. Pour beaucoup, la question est posée de pouvoir manger tous les jours alors que le chômage atteint un nouveau record en février avec 5,04 millions de demandeurs d'emplois soit 59 444 de plus en un mois.

Huit jours avant, plus d'1,8 million portugais défilaient dans toutes les villes du Portugal et engagent un véritable bras de fer contre la politique mise en oeuvre par la troïka.

En Allemagne, le DGB et IG METALL exigent dans le cadre des négociations sur les salaires qui s'ouvrent entre 5,5 et 6,5 % de plus. Plusieurs grands groupes s'apprêtent à verser des primes exceptionnelles de l'ordre de 7000 € suite à des résultats mirobolants notamment dans

l'automobile. 2012 a aussi été l'année où il y a eu le plus de conflits en Allemagne. Enfin la chambre haute du parlement allemand représentant les Länder vient de ratifier un niveau de salaire minimum par branche. C'est un nouveau pas franchi dans la mise en œuvre d'un salaire minimum.

Les organisations syndicales qui s'étaient réunies en 2012 à Annecy après notre journée de travail du 30 mars 2011, ici à Montreuil, se sont retrouvées en Belgique à Dinant. Étaient présentes à l'invitation de la FGTB Belgique, la FIOM CGIL Italie, FIEQUIMETALL Portugal, POEM Grèce, mais aussi l'OGBL Luxembourg, UNITE Grande-Bretagne et la CGT. Les CCOO Espagne étaient associés à notre démarche mais étaient excusés du fait de leur Congrès Confédéral. Il faut donc souligner l'élargissement de la participation. Nous y avons ensemble défini un certain nombre de priorités: Dans un premier temps, il est demandé à UNITE d'écrire au secrétariat d'INDUSTRIALL pour dénoncer auprès des pouvoirs publics et de la commission, les violations envers les libertés syndicales en Grèce ainsi que la dérive d'austérité. Aussi, nous souhaitons que le syndicat Européen organise; à la veille du procès qui s'ouvrira le 1er octobre concernant Yannis, le président de POEM et douze syndicalistes qui risquent de six mois à 3 ans de prison pour avoir brisé la porte d'un bâtiment officiel, une réunion débat avec toutes les organisations sur la crise, ses conséquences et les moyens d'en sortir. Nous participerons, le lendemain, à la manif qui accompagnera nos camarades. S'il y avait refus d'INDUSTRIALL ou pas de prise en compte, nous l'organiserons nousmêmes.

Casser la croyance en une compétitivité débridée

Nous proposons de définir un certain nombre d'indicateurs qui permettront de briser cette dérive autoritaire en rendant accessible au plus grand nombre des éléments de vérification de la nocivité des politiques mises en œuvre ainsi que leurs objectifs. A cet égard, un groupe de travail a été mis en place et il se réunit à Montreuil le 19 mars.

Une bonne dynamique de syndicalisation

La campagne de syndicalisation est un succès. Il y a une augmentation de 10 % d'adhésions supplémentaires par rapport à 2012 à la même date.

L'ANI crée des problèmes internes dans certaines organisations syndicales signataires avec plus d'une centaine de syndiqués CFDT, CFTC et même FO qui adhèrent à la CGT. La Vie Syndicale vient de réaliser un nouveau tract sur la cotisation syndicale qui dorénavant sera déductible pour tous les contribuables, y compris pour les non-imposables, avec la mise en place d'un crédit d'impôt. Sur l'exercice 2012, nous sommes à 77 % de FNI réglés. Il manque 15000 FNI pour atteindre les 100 %; sachant que près de 700 syndicats n'ont à ce jour rien réglé. Un plan de travail est mis en place pour relancer les syndicats en retard. La direction fédérale est invitée à aider à la concrétisation de cet objectif.

Mandatement au 50° congrès : objectifs atteints

80 départements seront représentés. 90 délégués sont désignés sur un potentiel de 91. En termes de diversité, on compte 28 femmes (soit 32%), 24 jeunes (soit 26%), 22 ICT (soit 25%). Il restait encore un délégué à désigner dans le Pas-de-Calais. Concernant la direction confédérale, une dernière commission exécutive est prévue et discutera des propositions de la commission des candidatures.

Les suites du 5 mars Besoin de former et d'informer

Nous disposons d'une panoplie de documents, de vidéos sur le projet de sécurisation de l'emploi. Il faut les utiliser avec des réunions d'information des élus et mandatés mais aussi du personnel. Des salariés doutent d'autant plus que la CFDT appelle les salariés à ne pas être victimes d'une «vaste opération d'intox». Nous avons donc besoin de mettre l'accord en rapport avec ce que vivent les salariés. La peur commence aussi à gagner les rangs du gouvernement. 30 députés de la majorité planchent sur des amendements à apporter au texte en séance. Certains étaient d'ailleurs dans la manifestation parisienne.

De plus, ils veulent enclencher une procédure d'urgence avec comme date limite d'application du texte début mai. S'ils étaient vraiment sûrs de leur coup, ils ne le feraient pas. Il y aura aussi l'épreuve du Sénat, or la droite ne décolère pas suite au vote du projet de loi d'amnistie porté par le Front de Gauche.

Nous devons continuer à faire pression sur les parlementaires. Bernard Thibault avait raison de souligner que les parlementaires, pour beaucoup, n'ont, aucune connaissance du droit social. Là aussi, l'adresse et la publication de celle-ci aux salariés permet souvent d'en rajouter sur le caractère grave et solennel du dossier.

Certains éléments sont simples à mettre en avant. Par exemple, une série de recours passent de 60 à 24 mois: la contestation pour un motif personnel, la contestation d'un licenciement pour motif économique ou l'insuffisance d'un PSE ou encore la réparation d'un préjudice résultant d'un manquement de l'employeur. On peut imaginer ce qu'il adviendra de, tous les recours possibles contre l'utilisation de produits dangereux ou le travail dans des zones insalubres. Enfin les infractions constatées sur les salaires ne seront prises en compte que dans la limite de 36 mois au lieu de 60 auparavant.

Il y a donc bien un fil conducteur à ce projet, qui est d'ailleurs le même que ceux qui ont été mis en oeuvre en Grèce, au Portugal, en Espagne, en Italie et en Belgique, à savoir faciliter les licenciements, réduire les droits des salariés, s'en prendre aux libertés individuelles et collectives, mettre à mal les conventions collectives en permettant de réduire les salaires tout en dérèglementant le temps de travail. Enfin lorsque la résistance augmente on s'en prend aux organisations syndicales.

Soulignons trois points clés du projet

- 1 Licenciements: Le PSE doit faire l'objet d'un accord majoritaire ou d'une procédure d'homologation par l'administration du travail.
- 2 Maintien dans l'emploi : En cas de graves difficultés conjoncturelles l'employeur peut proposer une réduction salariale et où un aménagement du

temps de travail pour 2 ans maxi, en contrepartie du maintien dans l'emploi pendant au moins, la même durée. L'accord doit être majoritaire. En cas de refus individuel, le salarié fait l'objet d'un licenciement économique, assorti de mesures d'accompagnement.

3. Mobilité; Les entreprises peuvent mettre en place une mobilité obligatoire professionnelle ou géographique. En cas de refus le salarié fait l'objet d'un licenciement pour motif personnel, transformé dans le projet de loi en licenciement économique.

Plusieurs actions en perspective

Nous disposons de matériel : le tract édité sur les salaires et une vidéo concernant l'indice des prix à la consommation est finalisée avec la CGT Finances. Nous devons aussi poursuivre notre bataille pour réduire le temps de travail, pour travailler mieux et tous.

En ce sens la semaine prochaine se tiendront deux initiatives européennes proposées par la CES contre les plans d'austérité et pour le devenir de la jeunesse et particulièrement l'emploi les 13 et 14 mars. La CGT a d'ores et déjà fait savoir que le 5 mars était retenu comme journée d'action contre l'austérité. Sur ce point, il y a désaccord avec la CFDT et la CGC et la CFTC.

Par contre la CES propose de rassembler 5000 manifestants devant le parlement à Bruxelles le 14 mars et la CGT sera fortement présente. D'autre part, le Groupe ArcelorMittal a décidé d'une journée d'actions européenne le 4 avril, qui réunira tous les salariés et soustraitants du groupe pour développer un projet industriel, adopter un moratoire sur les plans de restructurations et un plan d'action ambitieux pour l'industrie sidérurgique européenne.

Concernant la suite à donner au 5 mars, FO, SUD et FSU se sont dits disponibles pour de nouvelles démons-

trations communes et nous pensons que c'est nécessaire. De plus, nous avons à disposition l'ensemble des documents réalisés sur les filières, sachant que de nouveaux dossiers sont en préparation sur l'Electroménager et la Navale. En revanche, nous disposons maintenant d'un nouveau document sur les Télécommunications qui a été réalisé en lien avec la FAPT. Deux autres sont en préparation entre la Fédération des Transports et la Métallurgie sur le transport terrestre et le ferroviaire. Enfin, il faut souligner le travail réalisé par notre Fédération et la FILPAC sur les nationalisations. Il s'agit d'une contribution au document d'orientation du Congrès Confédéral, mais elle peut être utilisée très largement dans nos syndicats.

Certes, il faut continuer d'ancrer le travail revendicatif et d'explications de l'accord dans les entreprises mais aussi se donner des moments où l'on peut se retrouver ensemble pour lutter. En ce sens, nous avons à réfléchir à une nouvelle proposition d'action qui pourrait faire l'objet d'une discussion au niveau Confédéral. Il y aura nécessité aussi de travailler avec les UD à une interpellation plus forte des salariés du public qui, pour beaucoup, ont du mal à se sentir concernés par ce projet.

Enfin, il nous appartient de travailler fortement autour du 8 mars aux questions d'égalité et plus particulièrement pour que les droits des femmes en France en Europe et dans le monde soit enfin respectés et non remis en cause au nom de l'égalité de traitement comme cela vient de se passer chez Renault. Nous ne pouvons que souligner le travail remarquable réalisé sur la pauvreté des Femmes retraitées, en collaboration avec l'UFR « Mieux connaître pour mieux agir ». Un matériel à utiliser sans modération. »

ISCUSSION

Maria Alvès rapporte que les syndicats métaux étaient partie prenante dans l'action du 5 mars dans le Jura et insiste sur la détérioration générale du climat de répression antisyndicale sur le département. Plusieurs délégués CGT dont elle-même font actuellement l'objet de sanctions.

Bernard Mattio note une participation intéressante à la manif de Marseille avec 25 000 participants, malgré une très mauvaise météo. La CGT était présente dans le cortège, mais Fo beaucoup moins. Par ailleurs, des négociations sont en cours avec l'UIMM sur l'apprentissage dans l'aéronautique. On sent que le patronat doit tenir compte des dernières élections qui montrent une CGT en progression.

Laurence Carette attire l'attention sur la publication du document d'analyse fédéral avec l'UCR sur la pauvreté chez les femmes retraités qui s'intègre au 8 mars. On y constate notamment un lien entre baisse du pouvoir d'achat et la santé. Par ailleurs, Laurence indique avoir poussé sur la question des rémunérations auprès d'IndustriAll. A noter aussi la situation chez Schneider où les bénéfices sont en hausse, mais où on ferme deux sites et où on déplace la R&D. Le mal-être s'accroît dans les entreprises.

Grégory Khiatty rapporte la présence d'un millier de manifestants à Bourg en Bresse le 5 mars avec beaucoup de métallos. Chez Renault Trucks, il y a une prise de conscience de la nocivité de l'accord compétitivité. Les militants CFDT se cachent et peut-être y aurait-il une démarche à entreprendre envers eux. Concernant l'ANI, il faut continuer à mobiliser car il ne saurait y avoir d'autre choix que d'avoir une autre mobilisation sur la question.

Xavier Pétrachi constate la poursuite de la dégradation de la situation économique en Europe. Le fait d'avoir reçu les camarades grecs au CEF avait permis un échange intéressant. Il faudrait peut-être renouveler l'expérience avec d'autres et il est indispensable de créer un mouvement de solidarité vis-àvis du camarade en procès le 1er octobre en Grèce. Concernant les luttes, il semble qu'il y ait insuffisamment de suivi, de discussions et de positionnements sur les conflits des grands groupes, PSA, Arcelor, Goodyear. Quelle cohérence avonsnous sur ces conflits ? Les métallos ont bien mobilisé à Toulouse le 5 mars et le lien passe bien sur l'ANI. Par contre, FO ne mobilise pas. Xavier regrette le manque de débats sur les documents d'orientation du 50e congés et avoue ne pas avoir connaissance des amendements.La participation des délégués a été réglée, mais ça ne suffit pas.

Amar Ladraa analyse une situation sociale très tendue. En Alsace, des actions ont lieu toutes les semaines. Chez Delphi, une action sur l'emploi a mobilisé des ICT des bureaux d'études qui ont obtenu la suspension du plan de licenciement. Le 5 mars s'est traduit par 5000 manifestants sur 4 lieux dans la région, avec une présence de FO et des arrêts de travail dans plusieurs entreprises. L'Ani peut permettre de faire le lien avec les préoccupations des salariés. L'idée vient qu'il faut rapidement un nouveau temps fort.

Les + 10% de renforcement par rapport à l'année dernière montrent qu'une dynamique est en cours. Un point plus précis doit être opéré dans les départements sur les basculements qui s'opèrent vers la CGT.

Fabien Gâche revient sur la signature de l'accord compétitivité chez Renault par les autres organisations syndicales. La presse se fait les choux gras des garanties d'activité sur les sites résultant de cet accord. Malgré des engagements de volume annoncés pour l'année 2016, alors que la direction les avait déià été annoncés en 2011. Les financements et l'industrialisation de ces volumes a déjà été faite. Les déclarations de Renault dans le cadre des commissions économiques de l'Assemblée nationale attestent qu'ils ont annoncé depuis 2 ans déjà le programme de fabrication qui est aujourd'hui contenu dans l'accord. En fait, il n'y a rien de nouveau sur cet aspect, mais seulement la confirmation de ce qui était déjà connu. Les engagements que prend Renault, c'est la suppression de 8260 emplois au total, avec l'externalisation de 20% d'ingénierie sans donner plus de détails. Deuxième élément, concernant cette fois le tertiaire et le commercial. 1300 emplois seront supprimés, mais là aussi, on ne sait pas quels sont les emplois et activités concernées et le détail est lui aussi ne sera communiqué que lors d'un prochain CCE. Enfin, il annonce le gel des salaires même si le ministre dit « maintien du salaire», cela signifie perte de pouvoir d'achat.

Renault a déjà supprimé 10 000 emplois au cours de la dernière décennie, des départs qui n'ont pas été remplacés. En gros, on va demander d'ici 2016 aux salariés d'avoir un volume de production guasiment identique à 2008 avec 10 000 salariés en moins. C'est une catastrophe en termes de conditions de travail, qui pourtant sont déjà particulièrement dégradées. La finalité de l'accord est de considérer que maintenant, comme cela s'est déjà fait en Espagne, à chaque changement de gamme, il faudra en passer par un accord où les salariés devraient accepter les moins-disant sociaux. L'accord ne fait pas non plus allusion à ce qu'il adviendra des sites après 2016. En réalité, on dessine ce qui se fait aujourd'hui chez Nissan Sunderland, laquelle est présentée comme la plus belle usine du monde où le turnover est considérable, en particulier dans les secteurs de production puisque la moyenne d'âge - et depuis des années- est de 28 ans. Après cinq ans d'activité, une grande majorité de salariés quitte l'entreprise parce qu'ils ne sont plus en capacité de suivre les cadences. La direction s'exonère ainsi de payer les qualifications et les dégâts occasionnés par les conditions de travail. C'est cela, en réalité, le fond de l'accord. Il faut mesurer que malgré la signature des autres syndicats, la CGT a fait bouger les lignes. A tel point qu'au sein même des syndicats signataires, c'est compliqué. Beaucoup de syndicats locaux CFDT, FO ou CGC ont même écrit des tracts disant qu'ils étaient opposés à cette signature. On va tenter de poursuivre par d'autres moyens, et nous examinons notamment la question sur le plan juridique. Ceci étant, si une procédure est engagée, nous serons l'objet d'une pression médiatique considérable. La CGT sera accusée de vouloir faire sauter la garantie de non-fermetures de sites. Enfin, si c'est le cas, il faut que la démarche soit la plus offensive possible. Ce ne sera pas simplement pour dire que nous sommes contre, mais pour dire que nous sommes pour une négociation qui porte sur l'efficacité de l'entreprise, les conditions de travail, l'emploi et la stratégie de l'entreprise qui seule garantira à long terme la survie de l'entreprise. Nous ne sommes absolument pas minoritaires dans l'état d'esprit des salariés. La mobilisation interne a été puissante chez les ouvriers, mais aussi parmi des agents de maîtrise qui par exemple ont refusé de faire des réunions d'information sur le contenu de l'accord. C'est important, car il y a certes signature, mais la mise en œuvre c'est autre chose. Ce n'est pas un hasard si la direction n'a pas immédiatement annoncé quels seront les secteurs de l'ingénierie qui seront touchés. Une part des salariés concernés n'ont sans doute pas encore conscience des conséquences de l'accord. Concernant les agents de maîtrise ou les techniciens par exemple, l'accord revient sur un ratio de 25% pour la main d'œuvre directe et la main d'œuvre dite de structure. Or nous avons une moyenne 35%. C'est-à-dire qu'il y a des salariés en blouse qui vont partir ou à qui on va demander de travailler en production. Le fait d'être allés pendant des semaines aux négociations avec une argumentation touchant à tous les éléments permet aujourd'hui aux syndicats de rebondir de la manière la plus offensive possible.



Patrick Masson fait le point du 5 mars en Seine-et-Marne où deux appels à la grève ont eu lieu à la Snecma et à la Sam. Seul dans le public, un hôpital s'était mobilisé. Le 21 février s'était déjà tenue en amont une journée d'action départementale sur l'Ani avec interpellation du Medef et du Conseil général. Une demi-journée d'étude est prévue sur l'Ani et l'interpellation des députés se construit.

Frédéric Sanchez estime qu'il faut valoriser le fait que le 5 mars, la mobilisation a été plus importante que lors des



journées d'action de novembre et décembre. Dans la Loire, les camarades s'inquiétent de l'absence des services publics. Il faut donc réfléchir à la construction de l'interpro puisque le public ne mesure pas encore les conséquences d'un tel accord. Là où un travail d'explication a été mené, cela a drainé du monde, mais à contrario cela n'a pas été pris en compte partout au même niveau. Il faut continuer à alimenter sur la dimension unitaire, car le fait que FO n'ait pas signé constitue

guand meme un acte tort. Chez Sevelnord ou chez Renault, nos dénonçons les endroits où FO signe, mais pour autant, il n'est pas forcément utile de tirer sur eux à boulets rouges. Certains de leurs adhérents peuvent basculer vers la CGT. Il faudrait aussi travailler vers la jeunesse. Plusieurs autres perspectives sont ouvertes avec l'action européenne du 14 mars, celle dans la sidérurgie le 4 avril, enfin on doit poursuivre avec les argumentaires et interpellations des députés. La fédération s'investit et est présente dans de nombreuses luttes et initiatives. Dans la période, il faut aussi multiplier les initiatives sur les atteintes aux libertés syndicales. On vient d'intervenir pour le camarade de Savelys, mais il y a encore 12 salariés susceptibles d'être licenciés chez PSA. Concernant la préparation du congrès, on sent qu'on a eu du mal à faire débattre, cependant des choses ont été faites tout de même et si la CGT ressort plus forte de ce congrès, cela pourra aussi contribuer à bousculer le gouvernement.

Denis Bréant informe que quelque 2000 manifestants étaient dans les rues pour le Calvados, le 5 mars. La question de l'Ani est bien prise en compte. A noter aussi que la CGT est désormais première organisation dans les TPE. Il faut donc s'en servir.

Jérôme Lettry revient sur le 5 mars en Isère, où la CGT a mobilisé quelques milliers de salariés, mais FO relativement peu. Il y a aussi eu des grévistes, mais bon nombre d'entre eux n'étaient pas à la manif. Il faut maintenant imaginer une suite au 5 mars. A noter aussi une CFDT qui produit une propagande agressive tournée contre la CGT, ce qui pose la question d'une réaction.

Philippe Martinez estime qu'il faut se féliciter de la réussite du 5 mars. Mettre 200 000 personnes dans la rue dans un tel contexte n'est pas anodin, avec aussi une FSU qui appelle durant les vacances scolaires. Ceci étant, FO était présent et visible dans la manifestation à Paris. Dans le même temps, il y a une pression en face. Sapin explique que la CGT n'a pas compris, jusqu'au président de la République qui estime que l'Ani a un contenue exceptionnel. Dans le même temps, si c'était simple, il n'y aurait pas eu nécessité d'un appel des cent députés de la majorité pour faire voter ce texte. Le paradoxe, c'est que la loi risque d'être votée avec plus de voix de droite que de gauche. Il est clair que les risques de tension sont importants avec FO après Sevelnord ou Renault. Il n'est pas pour autant nécessaire d'en rajouter, car il vaut mieux les avoir avec nous qu'en face. L'Ani n'est pas qu'une question juridique. Il faut croiser avec le vécu des salariés. La présence insuffisante du public dans les manifestations s'explique facilement. Le texte de l'Ani parle en effet plus au privé qu'au public. Des doutes subsistent encore aussi sur la possibilité de faire autrement. Ils nous proposent les mêmes recettes qu'en Italie ou en Grèce. Mais comment peut-on prétendre que c'est en facilitant les licenciements qu'on va

créer de l'emploi ? Des syndicalistes d'autres pays seront invités à notre conseil national. Il faut aussi que l'expérience des Renault serve. Une note explicative pourrait être rédigée à cet égard. Effectivement, si augmenter de 0%, c'est maintenir les salaires, il faut que Sapin s'explique. Concernant les suites du 5 mars, il faut se placer du point de vue confédéral. Il va y avoir le 14 mars. La fédération va porter l'idée d'une nouvelle journée d'action nationale. Les députés doivent être interpellés, mais le gouvernement mériterait qu'on le remette en place.

Chez PSA, le gouvernement refuse de mettre en œuvre une médiation, pour Renault il ne dit rien, quant à Arcelor, n'en parlons pas. On pourrait réfléchir à une déclaration à partir de ces entreprises, en la conjuguant à la question des libertés syndicales. Des flics crèvent un œil à un sidérurgiste. et ce serait les manifestants qui seraient coupables. Il faut pointer les responsabilités, car cela mérite des excuses publiques de la part du président, et non les invectives d'un ministre. Il faut réfléchir à une plus grande visibilité des luttes en cours. La situation à Aulnay n'est pas simple mais nous portons un projet alternatif à la fermetuire avec un plan B. Concernant le congrès, tout le monde sait que c'est compliqué. Le congrès doit se nourrir de l'actualité sociale riche, mais le document mériterait qu'on pose certaines questions. C'est le cas de l'idée d'un secteur industriel public. La FTM-CGT et la Filpac ont à ce propos produit un texte sous forme de contribution.

Frédéric Roussel informe que les négociations sont en cours avec l'UIMM sur les salaires des cadres. Par ailleurs des bruits de fermetures de sites circulent chez IBM.

Miguel Sallès revient sur le 5 mars chez Airbus Nantes qui a été bien suivi avec trois heures de grève, une distribution de tracts commune avec FO et une intersyndicale avec AG. Les syndiqués font un travail d'explication de l'Ani.

Boris Plazzi revient sur les négociations en cours avec l'UIMM sur les ingénieurs et cadres. En trois séances, les propositions patronales sont passées de + 1,3% à + 1,5% avec proposition de revoyure en septembre. Tous les syndicats de salariés ont refusé, argumentant sur le décrochage avec le Smic et le plafond de la Sécu. La délégation CGT propose au CEF de valider un refus de signer cet accord. Concernant le 5 mars, Boris estime que la mobilisation est un très bon résultat dans cette période, d'autant que le gouvernement fait pression et que la couverture médiatique est nulle. Le 5 mars exprime à la fois une colère et une déception de la population. Il faut poursuivre l'articulation entre le quotidien des salariés et le contenu de la loi. Un appel CGT à une nouvelle action en avril aiderait. En ce qui concerne une réponse CGT au document agressif de la CFDT, il n'y aurait rien de pire que d'entrer dans un tel match de boxe. Le 5 mars fut la meilleure réponse.

Michael Linossier rapporte qu'il y avait 7000 manifestants à Lyon le 5 mars avec une vingtaine de sections CGT. Une Ag s'est tenue chez Renault Trucks avec décision d'un courrier aux parlementaires. Un tract a été distribué aux salariés. La répression syndicale est aussi forte dans la région. Chez Gitec, des élus CGT sont attaqués physiquement. Un courrier a été adressé à la direction pour dénoncer ce climat.

Philippe Verberke informe que chez Arcelor vient de débuter la procédure d'information/consultation. Un nouveau rapport a été demandé à Sécafi pour mi-avril. Une réunion s'est tenue entre les salariés de Basse-Indre et Florange. Sécafi va confirmer qu'il n'y a pas de justification économique à la nouvelle organisation de la filière packaging qui fait transiter le métal de Dunkerque à Florange pour ensuite aller à Basse-Indre. C'est un non-sens économique. Pour autant, la CFDT locale semble approuver après avoir été recadrée par sa fédération et confédération. Ceci étant, la remise du nouveau rapport sera un nouveau point d'appui qui s'articulera avec l'action du 4 avril. Par ailleurs, une pétition est en cours dans le groupe sur les salaires. On pourrait aussi imaginer une mobilisation inter-filière entre la sidérurgie et l'auto et une expression avec les trois groupes Arcelor-PSA-Renault.

Taieb Ayari informe que dans l'Orne la CGT va rencontrer un Parlementaire auteur de l'appel des 100.

Stéphane Flégeau signale 1000 manifestants à Lorient le 5 mars avec CGT-FO-FSU et 2500 personnes à Rennes. Les élus CFDT et autres sont incapables d'argumenter. Un document a été réalisé avec la FAPT sur la filière des Télécom. Il montre que c'est une filière stratégique avec France Télécom, Alactel-Lucent et ST Micro. Nous avons les moyens de la développer et des perspectives existent

notamment avec la fibre optique. Mais cela doit s'opérer avec un contrôle public. Le territoire dans son intégralité doit pouvoir bénéficier du même droit à la communication.

Daniel Pellet Robert rebondit sur la question des télécommunications. Dans le monde existe trois grands pôles : les Etats-Unis, l'Europe et l'Asie. Mais si à l'image des Etats-Unis, l'Europe n'y investit pas dix milliards, il y aura un problème. La CGT crée donc des propositions qui la mettent à l'offensive sur cette filière. En même temps, on ne doit rien lâcher sur le revendicatif et cela va avec la condamnation de l'ANI. Il faut faire le lien avec le vécu dans les boîtes et continuer le travail d'explication. Lors du conseil national des 11 et 12 avril, les camarades portugais seront présents. N'oublions pas non plus que le 13 mars, il devrait y avoir aussi des manifestations dans toute l'Europe. En ce qui nous concerne, il y aura le 14 devant le parlement à Bruxelles. Ensuite, nous aurons après le congrès besoin de se redonner un moment «tous ensemble». Enfin, nous restons mobilisés pour le 8 mars car les écarts de salaires hommes / femmes demeurent à plus de 20%.

Décision/vote

Le CEF vote à l'unanimité le refus de signer les propositions de l'UIMM pour les salaires des ingénieurs et cadres.



Christine Ciol membre du Bureau Fédéral

Préparation des assises nationales de la formation syndicale 20 juin 2013 - Montreuil

La formation syndicale n'est pas une activité en marge de la revendication, bien au contraire. Elle alimente l'ensemble de l'activité.

La formation syndicale pour notre qualité de vie syndicale

Le syndiqué auteur, acteur, décideur : cela ne s'improvise pas ! La formation syndicale est aussi un facteur déterminant pour la construction de notre force militante, la mise en œuvre de notre syndicalisme. Elle permet aux syndiqués d'être plus actifs dans le syndicat en leur donnant l'assurance dont ils ont besoin pour convaincre les salariés. La formation syndicale, pour une bonne qualité de vie syndicale :

- Construire une argumentation pour faire vivre nos propositions ;
- Organiser des AG, prendre les décisions avec les syndiqués en leur donnant tous les éléments pour qu'ils puissent décider en toute connaissance de cause ;
- Débattre des repères revendicatifs pour les porter devant les salariés et en faire des revendications;
- Savoir communiquer pour rendre compte de nos différents mandats (internes – DP/CE... / externes – mandats fédéraux par exemple)

C'est démontrer que le syndicat, c'est les syndiqués, et non pas seulement quelques camarades animateurs du syndicat. Un grand nombre de camarades d'expérience vont partir en retraite dans les années qui viennent, nous devons veiller au renouvellement de nos forcesmilitantes. Ce doit être une préoccupation permanente des militants.

C'est dans cet esprit que nous avons été sollicités par le syndicat Arcelor-Mittal Florange, qui nous a demandé de construire une formation pour leurs jeunes syndiqués : 10 à 15 stagiaires, en majorité âgés de moins de 30 ans, tous syndiqués depuis peu. La formation s'articulera autour de nos fondamentaux, avec un travail particulier sur salaire et prévoyance, et sur la constitution de collectifs jeunes. Elle aura lieu à la Petite Pierre, près de Strasbourg, du 22 au 26 avril. Il s'agit pour nous d'armer de nouveaux militants, pour leur permettre ensuite de prendre des responsabilités et pérenniser notre action.

Un syndiqué formé, c'est un syndiqué qui s'est approprié et qui va faire vivre les valeurs de son syndicat. Il aura tous les outils en main pour peut-être y prendre des responsabilités. Quand nous abordons le sujet de la qualité de vie syndicale en formation, les débats sont toujours riches des expériences qui fonctionnent et des difficultés. Nos débats en formation sont la démonstration qu'il faut chaque jour remettre l'ouvrage sur le métier.

La formation syndicale pour la syndicalisation

La formation donne des outils pour argumenter, acquérir des réflexes d'analyse, distiller le «contre poison», et proposer la syndicalisation comme moyen de résister, de se défendre, de se rassembler, de s'organiser... La syndicalisation ne doit pas rester l'affaire des directions de syndicats, elle doit être un sujet pris à bras le corps par l'ensemble du syndicat. Les plus de 800 adhésions obtenues au cours de notre dernière campagne de syndicalisation, et plus généralement la progression actuelle de notre syndicat, sont aussi le fruit de tout ce travail de terrain.

La formation syndicale pour notre efficacité revendicative

L'offensive patronale est féroce. Elle l'est dans les faits, et elle l'est aussi dans les mots, et ce sont les mots aui véhiculent les idées. Elle vise à ancrer l'idée que le travail coûte cher, que les salariés sont une charge, et que le travail est un privilège que les patrons pourraient nous confisquer à tout moment, pour peu qu'on ne satisfasse pas à toutes leurs exigences. Tous les médias ou presque sont mobilisés dans ce sens, c'est un véritable lavage de cerveau. L'idéologie dominante est le principal frein au développement des luttes, et le renoncement est cultivé en permanence sur les grands médias. Il y a besoin d'enrichir notre argumentation à convaincre, détricoter les dogmes patronaux et offrir aux salariés la possibilité de penser librement. Utiliser les outils revendicatifs élaborés par notre Fédération, réfléchir ensemble sur nos propositions, pour les transformer en revendications.

La formation syndicale apporte les points de repères indispensables à notre syndicalisme, et sans eux, nous sommes en difficulté pour construire une expérience individuelle et collective.



La formation syndicale pour la mobilisation des salariés

La pratique démocratique que nous avons choisie n'est pas la plus facile. Les autres organisations ont décidé de s'en passer, mais nous, nous en faisons un préalable indispensable. Et le rouge qui domine dans toutes les manifestations, même celles auxquelles d'autres organisations appellent, démontre que c'est la bonne manière. Cela suppose un travail de terrain au quotidien, et nous devons en faire un mode de fonctionnement pérenne. La démocratie, c'est difficile, cela nécessite de régulièrement remettre le sujet en débat pour en cerner tous les avantages, mais aussi toutes les difficultés. Dans les débats en formation, les astuces des uns servent parfois de déclencheur à d'autres. La formation est un vecteur idéal pour, ensemble, apprendre à véhiculer les idées et les enrichir, c'est un des outils du débat et de l'appropriation. La formation syndicale est indispensable pour le succès de nos luttes. Pourtant, interrogeonsnous sur les raisons que nous avons dans les syndicats, de différer nos actions de formation. Nous attendons de n'avoir plus que ça à faire, les patrons le savent bien et nous assomment de

réunions en tous genres. N'attendons pas d'avoir le temps, mais prenons-le pour nous former et former CGT.

«Savoir être et agir CGT, c'est se former CGT»

C'est le slogan que nous avons choisi pour nos Assises Nationales de la Formation Syndicale le 20 juin prochain à Montreuil, dans la salle du CCN. Nous avons l'objectif de réunir 200 camarades. Cet évènement inédit provoque déjà l'intérêt des camarades. Ce n'est pas une réunion de formateurs pour échanger sur la pédagogie ou le contenu des stages, même si ce sont des sujets importants. C'est un débat national des syndicats sur la question de la formation syndicale. De quelle formation syndicale a-t-on besoin à la Fédération ? Quelle place pour la formation syndicale dans nos syndicats? Quels moyens? Nos droits à la formation syndicale datent de plus de 30 ans... Sommes-nous vraiment offensifs sur le sujet ? Quand les patrons tentent de nous confisquer ces quelques droits, souvent à la dernière minute, sommes-nous assez sûrs de nous pour en exiger le respect?

La formation syndicale doit faire partie intégrante de notre démarche pour bâtir un rapport de force favorable en quantitatif et en qualitatif.Le chantier est l'affaire de toute la direction fédérale. Impulsons le débat sur la formation syndicale dans les AG des syndicats. Les syndiqués en sont trop souvent écartés faute de temps, faute de droits, faute d'argent...

Il reste trois mois. Une attention toute particulière doit être portée à la participation des camarades des PME, où les droits à la formation syndicale sont à réinventer, à la participation des femmes, des jeunes. Nous sollicitons nos animateurs régionaux et les membres de la direction fédérale, pour que la participation aux Assises débouche sur une prise de conscience

dans les syndicats. Des objectifs chiffrés de participation par région et par département ont été établis. Nous devons tous nous mobiliser pour impulser la participation des syndicats. La Formation Syndicale doit donc être à l'ordre du jour des réunions de syndiqués, des Commissions Exécutives de syndicats, ne nous privons d'aucune opportunité. Nos Assises doivent susciter une impulsion de la formation pour l'action. Mais nous avons besoin d'un retentissement national pour des débats dans nos structures, et qu'ils se transforment ensuite en l'organisation d'Assises régionales et/ou départementales. Cette décentralisation nous permettra de gagner en réalisme et en efficacité, en nous situant au plus près des syndicats. Là encore, nous nous appuierons sur notre réseau d'animateurs, régionaux et départementaux, et sur les membres de la direction fédérale. Notre projet est ambitieux, mais réaliste. Concernant le programme des débats.

Le matin nous aborderons Quelle place pour la Formation Syndicale dans nos syndicats ? Quels moyens à mettre en œuvre ? C'est d'un sujet de fond dont nous débattrons, la formation comme un pilier de la qualité de vie syndicale, pour notre efficacité revendicative.

L'après-midi sera ensuite divisée en deux parties, avec deux sujets : De quels droits syndicaux pour la formation syndicale avons-nous besoin? Connaissons-nous et utilisons-nous suffisamment nos droits à la formation syndicale ?

Revendiquer de nouveaux droits est nécessaire et légitime, le débat devra faire émerger des axes revendicatifs à porter sans tarder devant les directions. Quel parcours de formation pour nos syndiqués/nos militants ?Faisons-nous toujours les choses dans l'ordre ? Quel parcours de formation pour se construire syndicalement?

Résumé de la discussion

A partir du constat d'une insuffisance globale de formation, un problème est soulevé avec le manque de cohérence de la formation syndicale dans la maison CGT, leur répartition entre le territorial et le professionnel. Par ailleurs, la progression des cursus individuels n'est pas respectée. Il est aussi remarqué que la confédération et la fédération n'ont pas le même point de vue sur le DIF. Alors que la confédération estime qu'il ne doit pas être utilisé pour la formation syndicale, la fédération constate un gâchis des heures inutilisées et donc offertes au patronat. Cette réflexion ne s'oppose pas à celle qui consiste à conquérir des droits nouveaux. Les Assises devront permettre de clarifier ce point. Un autre problème est pointé avec la question du financement des formations. On note ainsi des anomalies dans les reversements aux structures syndicales qui ne correspondent pas nécessairement à celles qui mettent les moyens pour organiser certaines formations. Ces premiers échanges ont ouverts le débat en prévision des assises qui se tiendront le 20 juin.